

# HISTOIRE RÉVOLUTIONNAIRE.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,  
FRATERNITÉ

OU



THE  
LITERARY  
MAGAZINE

FOR THE  
EDUCATION OF YOUTH

IN ENGLISH AND  
AMERICAN HISTORY

AND  
LITERATURE

FOR  
THE  
EDUCATION OF YOUTH

IN ENGLISH AND  
AMERICAN HISTORY

AND  
LITERATURE

3

A T T A Q U E ,  
D É F E N S E  
E T R E D D I T I O N  
DE LA BASTILLE.

---

Du 14 Juillet 1789.

---

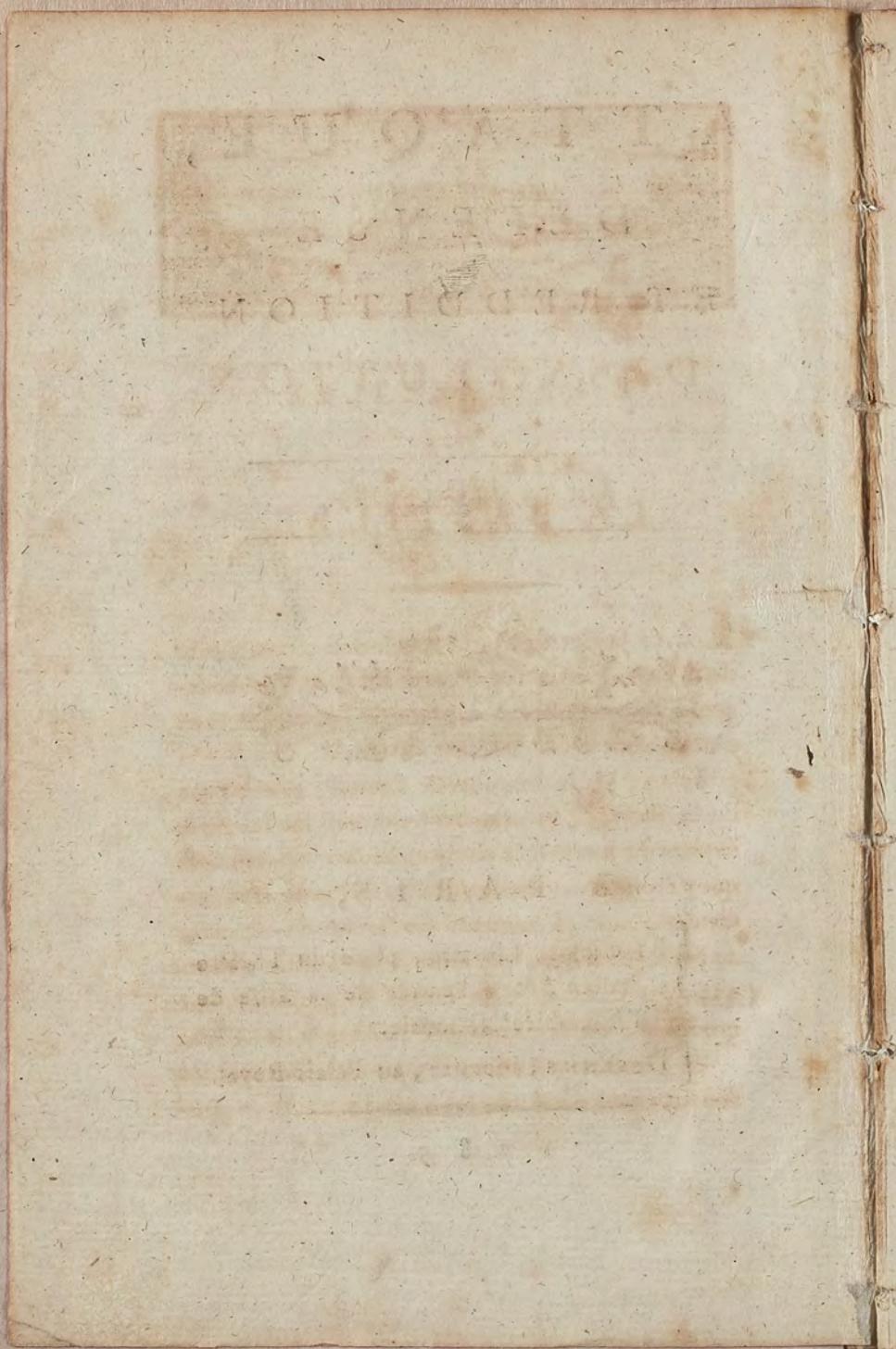


A P A R I S ,

Chez { BRUNET , Libraire , place du Théâtre  
Italian , & à l'entrée de la Salle de  
l'Assemblée Nationale .

{ DESENNE , Libraire , au Palais-Royal .

---





# DISSOLUTION DE LA BASTILLE.

---

LE 12 juillet 1789 , la révolution a commencé dans Paris sur les sept heures du soir : les bourgeois commencerent à prendre les armes , en s'assemblant dans différens quartiers.

Le 13 , M. le marquis de Launai , gouverneur de la Bastille , fit prendre les armes sur les deux heures du matin à la compagnie des bas - officiers qui y étoient en garnison , & les fit entrer dans l'intérieur , avec 32 hommes des Suisses du régiment de Salis - Samatte , qui étoit à la Bastille depuis quelques jours. Et il fit fermer les portes de leur quartiers , où la compagnie laissa tous ses effets.

La garnison resta dans l'intérieur ; l'on mit des factionnaires dans tous les endroits où M. le gou-

verneur crut qu'il étoit nécessaire , & 12 hommes furent commandés pour monter sur les tours , afin d'observer ce qui se passoit en dehors ; il fit passer deux bas-officiers invalides , sans armes , pour veiller à l'ouverture & à la clôture des portes donnant sur l'arsenal & sur la rue Saint- Antoine. Ces deux bas-officiers furent arrêtés & conduits à la ville , dès le mardi matin quatorze , après bien des dangers courus , des motions bien vives faites à leur sujet par le peuple ; ils obtinrent enfin leur liberté , & sont présentement à l'hôtel.

La compagnie passa cette journée fort tranquille , à l'exception de diverses troupes d'individus qui , en passant , leur tenoient de mauvais propos.

Entre onze heures & minuit , l'on tira plusieurs coups de fusil à balles sur les factionnaires , qui étoient sur les tours ; ce qui causa une petite alarme. M. le gouverneur , entendant crier aux armes , monta sur les tours , accompagné de plusieurs bas-officiers , pour voir ce que ce pouvoit être ; on lui rendit compte de ce qui venoit de se passer , il resta environ une demi-heure ; n'entendant plus rien , il descendit avec les hommes qui étoient montés avec lui.

Le 14 , sur les dix heures du matin , trois particuliers vinrent à la grille , & dirent au nommé Bernard , bas-officier , qui étoit sans armes , qu'ils

vouloient parler à M. de Launai & à l'état-major ; le bas-officier les conduisit au petit pont-levis de l'avancée , & fit dire au gouverneur & à l'état-major que trois particuliers , se disant députés de la ville , accompagnés d'une grande multitude , les demandoient.

M. de Launai & l'état-major se présentèrent à l'avancée , & on fit baisser le petit pont ; mais voyant la foule immense qui suivoit ces députés , le gouverneur leur dit , qu'ils ne pouvoient entrer que trois , qu'il alloit faire sortir six bas-officiers pour étages , qui resteroient avec le peuple , jusqu'au moment où les trois députés sortiroient de la Bastille. Ces trois députés étant entrés jusques dans le gouvernement , y resterent une bonne demi-heure : l'on ignore ce qu'ils ont dit.

Ils étoient encore dans le gouvernement , lorsque M. de la Rozieres , avocat , entra aussi , escorté & suivi de beaucoup d'invidus de toutes classes , dans la cour du passage vis-à-vis le pont de l'avancée , & aussi-tôt que les trois premiers députés furent sortis , M. de la Rozieres parla à M. le gouverneur en ces termes :

« Je viens , monsieur , au nom de la nation &  
» de la patrie , pour vous représenter que les  
» canons qu'ils voient braqués sur les tours de la  
» Bastille leur donnent beaucoup d'inquiétude ,  
» & répandent l'alarme dans tout Paris ; je vous

» supplie de les faire descendre ; j'espere que  
 » vous voudrez bien acquiescer à la demande que  
 » je suis chargé de vous faire ».

Sur quoi le gouverneur lui répondit , que cela n'étoit pas en son pouvoir ; que de tout tems ces pieces avoient été sur les tours , & qu'il ne pouvoit acquiescer à sa demande qu'en vertu d'un ordre du roi ; qu'il avoit été instruit du trouble que cela causoit dans la nation , & que n'étant pas possible de les ôter de dessus leurs affûts , il les avoit fait reculer & ôter des embrasures .

M. de la Rozieres demanda au gouverneur la permission d'entrer dans la cour de l'intérieur , & de monter sur les tours , pour voir par lui-même , afin qu'il pût en rendre un compte juste à la ville & au peuple de sa division ; ce qui lui fut accordé sur le champ . Etant descendu avec M. le gouverneur , qui l'avoit accompagné , il dit à haute voix , dans la cour , en présence de l'état-major , & des bas-officier qu'il étoit très-content , & alloit de suite en rendre compte ; qu'il étoit persuadé que l'on ne refuseroit pas de donner une garde bourgeoise , pour garder avec la compagnie la Bastille . Il rentra dans le gouvernement avec M. de Launai .

Le peuple qui étoit dehors commençoit à s'impatienter de voir qu'il ne sortoit pas ; crioit à haute voix : que l'on nous renvoie notre député , par plusieurs reprises : à ces cris , M. de la Rozieres ,

mit la tête à la fenêtre qui donne sur le pont de l'avancée , & leurs dit : Mes enfans , un peu de patience , je suis à vous dans le moment , ce qui calma les esprits : un instant après il sortit , en disant au gouverneur que l'intention du peuple n'étoit pas d'attaquer la Bastille. Mais une demi-heure après , entré midi & une heure , quelle fut la surprise du gouverneur , & de l'état - major , de voir arriver le peuple en foule , armé de fusils , sabres , épées , haches , piques & halebardes , en criant : nous voulons la Bastille , nous voulons la Bastille ; en s'adressant aux bas - officiers qu'ils voyoient sur les tours , à quoi , les officiers & bas-officiers ne leur répondirent , qu'en leur faisant des représentations honnêtes , qu'ils les prioient de se retirer , en leurs faisant connoître les dangers qu'ils courroient ; malgré toutes les représentations , le peuple étoit obstiné. Deux d'entr'eux monterent sur le petit mur qui étoit à côté du corps-de-garde de l'avancée , & passèrent sur le toit de ce corps - de - garde , ensuite sur le petit pont-levis , & un de ces deux , nommé Tournay , ci-devant soldat au régiment Dauphin , essayant de casser les chaînes à coups de haches , & ne pouvant y réussir , étant à califourchon sur une des branches du pont , il se laissa glisser le long de la chaîne qui pendoit dans l'intérieur de la cour de l'avancée , ou étant parvenu , il entra

dans le corps - de - garde , croyant y trouver les clefs ; mais elles étoient dans l'intérieur du château ; il fit sauter les ferrures & les verroux , & baissa les deux ponts de l'avancée ; ce qui obligea la troupe à leur dire fermement de se retirer , sans quoi l'on seroit obligé de faire feu sur eux ; mais ce peuple , content d'avoir réussi dans sa première entreprise , & croyant avoir la même réussite à la seconde , entra en foule , en courant au second pont , & fit une décharge de mousqueterie sur les bas-officiers qui étoient sur les tours .

Cette attaque obligea la troupe à faire feu sur eux , pour les empêcher d'abattre le second pont , comme ils avoient fait le premier ; la décharge de mousqueterie , qui fut faite par les bas-officiers sur le peuple , lui fit prendre la fuite en se retirant en désordre ; une grande partie sous la voûte de la porte de bois , dans la cour de l'orme , & sous la voûte de la grille , où ils ont fait un feu continuell sur la garnison , n'osant plus s'approcher pour attaquer le second pont....

Entre les 3 & 4 heures après midi , l'on entendit battre la caisse qui venoit par le côté de l'arsenal , avec des cris & des exclamations terribles ; de suite l'on apperçut un drapeau , escorté par une foule immense de citoyens armés ; ce drapeau resta dans la cour de l'orme avec une partie du peuple qui l'escortoit , & l'autre partie entra

dans la cour , nommée la cour du passage ; ceux-ci voulurent venir jusques dans la cour de l'avancée qui est entre les deux ponts , en criant de ne pas faire feu sur eux , que c'étoit un drapeau & des députés de la ville qui vouloient parler au gouverneur , qu'ils le prioient de descendre.

Le gouverneur & les bas-officiers qui étoient sur les tours , leur crierent de faire avancer leur drapeau & les députés ; que le peuple restât dans la cour du passage ; au même instant un bas-officier , nommé Guyot de Fléville , pour leur prouver que leur intention n'étoit pas de faire feu sur eux , retourna son fusil le canon bas , & la crosse haute , criant à ses camarades d'en faire autant , ce qui fut exécuté par toute la garde du château , qui leur cria : ne craignez rien nous ne ferons pas feu : restez où vous êtes , & faites avancer votre drapeau & vos députés ; le gouverneur va descendre pour leur parler , l'on va baisser le petit pont de l'intérieur pour les faire entrer , & nous sortirons six bas-officiers pour otage & sûreté de vos députés. A force de prières & de supplications de la part des bas-officiers , le peuple resta dans ladite cour de l'extérieur ou du passage , d'où ils ont pu voir tous les bas-officiers qui étoient sur les tours , la crosse du fusil haute , qui leur faisoient les mêmes répétitions.

Les députés avec leurs drapeaux , resterent dans

ladite cour environ dix minutes sans vouloir avancer pour parler au gouverneur , malgré toutes protestations , & promesses des bas-officiers , qui leur croient à haute voix d'avancer & d'entrer dans l'intérieur pour s'expliquer , qu'ils ne risquaient rien , que la compagnie répondoit d'eux sur leurs têtes ; mais quel fut l'étonnement du gouverneur , quand il vit que MM. les députés , bien loin d'accepter les propositions , se retirerent dans la cour de l'orme , où ils resterent l'espace d'un quart d'heure , soit à se consulter ou à écouter les cris de la compagnie qui leur disoit de ne pas s'en aller , & de venir s'expliquer avec le gouverneur .

Ces prétendus députés en s'en allant , n'emmenèrent avec eux , que très-peu de monde pour escorte , un très-grand nombre resta , qui remplissoit les trois cours de l'orme , du passage & du gouvernement ; & à l'instant ils s'avancèrent en foule pour attaquer le second pont , dans l'intention de l'abattre comme ils avoient fait du premier ; la troupe leur cria du haut des tours de ne pas avancer plus loin , qu'ils s'exposeroient à périr ; que s'ils s'obstinoient d'avantage , l'on alloit faire feu sur eux ; mais ceux-ci ne vouloient rien entendre & s'avancoient toujours : voyant cette obstination , M. le gouverneur ordonna de faire feu , les voyant en devoir de forcer le second

pont ; ce qui fut exécuté ; à l'instant ces gens se disperserent , & plusieurs resterent sur la place.

Après cette attaque , M. le gouverneur dit à la compagnie . Nous devons croire , messieurs , que ces députés & ce drapeau ne sont point envoyés de la ville ; c'est un drapeau que le peuple a pris dans quelque endroit , & ils se servent du nom de la ville pour nous séduire ; s'ils étoient vraiment députés , ils n'auroient pas hésité d'entrer pour me faire part des intentions de la ville , sur les promesses que vous leur avez faites , ce sont des gens qui cherchent à nous surprendre & à nous piller .

Les assiégeans se retirerent pour la seconde fois dans les endroits où ils s'étoient retirés après la première décharge , & continuèrent à faire feu sur la troupe qu'ils voyoient sur les tours , & se mirent en devoir de vouloir enfoncer les portes du quartier à coups de haches ; n'y pouvant réussir , vu le feu que les bas-officiers faisoient sur eux , ils abandonnerent lesdite portes , & furent casser celle de derrière , pillerent & ravagerent tout le quartier .

A quatre heures & demie , ils emmenerent trois voitures de paille , qui servirent à mettre le feu au corps-de-garde de l'avancée , au gouvernement & aux cuisines du gouverneur : c'est dans ce moment que l'on a mis le feu à une petite

piece de canon chargée à mitraille , qui étoit braquée sur le pont de l'avancée , nommée la petite suédoise , qui est le seul coup de canon que la bastille ait tiré pendant tout le combat , qui a duré cinq heure , ne s'étant jamais défendu qu'avec leurs fusils . Quelle étoit donc leur intention , en mettant le feu dans ces trois endroits ? ils ne prévoyoient donc pas que cela leur étoit plus préjudiciable qu'avantageux , attendu que s'il y avoit eu assez de troupes , de munition & des vivres pour en soutenir le siège , les assiégés auroient été obligés d'abattre eux-mêmes à coups de canons , le gouvernement , leurs quartiers , les portes & voûtes du côté de la porte de bois qui communique à l'arsenal , la voûte du côté de la grille & bien d'autres maisons des environs , qui sont très-préjudiciables dans un siège , en servant de retraite aux ennemis ; en un mot le feu ne pouvoit porter aucun préjudice à la Bastille ; au contraire , cela formoit un rempart qui rendoit le second pont inaccessible & imprenable .

Mon raisonnement est donc bien juste , puisqu'ils ont été obligés d'avoir recours aux canons & aux gardes - françoises , qui ont fait placer dans la cour de l'orme deux pieces de 4 & une de 16. Plus , à la porte de communication , pour aller à l'arsenal , sur le derrière , deux pieces de 4 : tout cela étoit très-insuffisant pour faire rendre la

Bastille , si la troupe qui y étoit , eût été commandée pour se défendre , & qu'elle eût eu des munitions & des vivres , & que les canons , de la place fussent montés sur des affûts mouvans , au lieu de l'être comme ils étoient , sur des crapauds ou af-fûts de marine , ce qui les rendoient hors d'état de pouvoir les mouvoir à volonté .

Une piece de canon de 12 , qui a été placée dans la grande allée de l'arsenal , a fait plus de mal elle seule que toutes les autres ; du premier coup qu'elle a tiré , elle a abattu une partie d'une cheminée , qui étoit près de la Sainte-Barbe .

La troupe qui étoit pour la défense de la Bastille étoit en trop petit nombre , pour défendre un fort aussi conséquent , contre 60 à 80 mille hommes ; voici ce qui composoit la garnison : 82 bas-officiers , 32 Suisses ; fait en totalité 114 hommes qui , depuis 48 heures étoient sans vivres & ne combattoient qu'avec regret .

Il est certain qu'une troupe qui reste 48 heures sans vivres , & qui est forcée à se battre contre la nation , ne travaille pas avec le même zèle & le même courage , que quand elle se bat contre l'ennemi de la couronne & de la nation .

Je ne dois pas oublier de citer les nommés Ferrand & Becard , bas-officiers , qui ont empêché le plus grand malheur . Sur les cinq heures du soir , M. le marquis de Launai , voyant qu'il

ne pouvoit plus long-tems soutenir le siège, faute de vivres, résolu de mettre le feu à la sainte-barbe & à la tour de la liberté ; & il y avoit dans ladite tour 250 barriques de poudre de 120 livres chaque , ce qui auroit immuablement fait sauter une partie du faubourg S. Antoine , la paroisse S. Paul , en un mot, une grande partie de la ville, si les deux bas-officiers ne l'eussent empêché d'exécuter son dessein , en le forçant de mettre bas la meche & de se retirer.

M. le gouverneur n'ayant pu réussir dans son projet , demanda à la garnison quel parti il y avoit à prendre , & dit qu'il vaudroit autant se faire sauter que de s'exposer à être egorgé par la populace , en rendant le fort , à la fureur de laquelle l'on ne pouvoit échapper ; qu'il étoit d'avis que l'on remontât sur les tours pour continuer de battre ; & si toutefois l'on étoit forcé de se rendre , qu'il ne voyoit d'autres moyens que de mettre le feu à la sainte-barbe & à la tour de la liberté.

Sur quoi la troupe lui répondit qu'il n'étoit pas possible de se battre plus long-tems , les pieces de canons de dessus les tours n'étant pas maniables , étant sur le point de manquer de balles , selon la déclaration qu'il avoit faite lui-même , n'ayant point de boulet de calibre , &

pas de vivres ; que l'on préféroit à être livré à la fureur du peuple , & perdre la vie , plutôt que de faire périr une grande partie des citoyens de la ville ; qu'il étoit plus à propos de faire monter le tambour sur les tours pour appeler & arborer le drapeau blanc , & demander à capituler.

M. le gouverneur répondit qu'il n'avoit pas de drapeau ; qu'il alloit donner un mouchoir blanc ; que des bas-officiers montassent sur les tours avec le tambour , & qu'ils fissent appeler.

Les nommés Roussel & Roulard y monterent avec le tambour , ils arborerent le drapeau , & firent trois fois le tour de la plate-forme , rappellant , ce qui dura une demi-heure ; cependant le peuple faisoit un feu continual , sans faire attention au drapeau ni au rappel ; un quart d'heure après que les bas-officiers & le tambour furent descendus , les assiégeans voyant que l'on ne faisoit plus feu d'aucune part dans la bastille , s'avancerent en faisant des décharges jusqu'au pont de l'intérieur du château en criant : abaissez le pont , abaissez le pont .

M. Louis Desflue , officier du régiment de Salis-Samatte , qui avoit toujours resté dans la cour de l'intérieur avec ses trente-deux hommes , leurs adressa la parole à travers une espece de crencru qui se trouvoit auprès du pont-levis ,

que l'on vouloit bien se rendre & poser les armes, si toutefois ils promettoient de ne pas maltraiter n'y massacrer la garnison : le peuple répondit qu'il falloit que tout soit égorgé : cet officier écrivit sur le champ une capitulation où il étoit dit, que s'ils ne vouloient point acquiescer à la demande qu'il leur faisoit, qu'il y avoit 30 milliers de poudre dans l'intérieur, que l'on fauroit s'en servir plutôt que de s'exposer à être égorgé par le peuple ; après qu'ils ont eu pris cette capitulation, & après l'avoir lue, les assiégeans se mirent à crier : abaissez votre pont, il ne vous arrivera rien.

C'est sur cette promesse que le gouverneur donna les clefs du petit pont-le-vis, qu'il avoit dans sa poche, aux nommés Gaillard, caporal, & Perrot, bas-officier, qui ouvrirent la porte & baissèrent le pont.

Il est certain que si la garnison avoit su le malheur qui alloit leur arriver, elle ne se ferait pas rendue, & n'auroit ouvert & baissé le pont qu'après qu'on lui auroit apporté l'acceptation signée de la ville, avec des otages pour sûreté de la capitulation.

La porte ne fut pas plutôt ouverte, que ce peuple se précipita dans la cour du château, & tomba sur les bas-officiers qui avoient appuyé leurs armes le long du mur, à droire en entrant

trant ; & qui étoient rangés en haye devant , en leur lançant des coups des bayonnette , de sabre , d'épée & de bâton , en un mot , se servirent contre eux de toutes les armes dont ils étoient munis . Ces braves militaires , se voyoient fascagés & mutilés sans pouvoir se défendre : ce peuple a agi avec la plus grande cruauté , tant envers les officiers & bas-officiers , qu'il fût possible de faire ; ils avoient tellement la frénésie dans le cœur contre cette garnison , qu'ils ont pensé que les 32 hommes des suisses , qui étoient vêtus d'un sarrat de toile , & rangés sur la gauche vis-à-vis les bas-officiers étoient des prisonniers que l'on avoit faits , & ne les ont reconnus qu'après avoir assouvi leur colere sur les anciens militaires ; ce qui a mis les suisses à l'abri du carnage .

Il est à propos d'observer que ces 32 suisses n'ont pas monté sur les tours ; qu'ils sont restés dans la cour du château où étoit les trois petites pieces de canon ; sous les ordres de leurs officiers , faisant un feu continual par les carnaux & par des trous qu'ils avoient pratiqués dans le pont-levis , où ils avoient placé une amusette du comte de Saxe portant une livre & demie de balles , ce qui a fait périr beaucoup de monde .

Enfin pour prouver combien les têtes étoient échauffées , c'est qu'en entrant dans la cour de

la forteresse , une partie se sont jettés sur les bas-officiers , comme on vient de le dire ; d'autres ont couru dans le logement du fond de la cour où logeoit le lieutenant du roi & l'aide-major , où ils ont brisé les meubles , les portes , & cassé les vitres qui donnoient sur ladite cour : une partie de ceux qui étoient dans la cour , tiroient des coups de fusil sur ceux qui étoient dans la maison , croyant que c'étoit des troupes de la garnison ; il n'est pas étonnant , s'ils ont eu du monde de tué après la reddition de la Bastille , puisqu'ils se tuaient les uns les autres . Les invalides qui ont eu le bonheur d'échapper à cette frénésie populaire , furent conduits comme des esclaves , tenus par le collet par deux hommes qui ne cessaient de les maltraiter le long de la route ; ils furent conduits à différens endroits de la ville ; c'étoit comme un pillage , tous vouloient en emmener , & se les disputoient les uns aux autres , l'avidité qu'ils avoient de les entraîner , & de les livrer au peuple pour le plaisir de les voir pendre .

Vingt-deux furent conduits à l'hôtel de-ville ; dans le chemin , ils ont éprouvé encore de nouveaux supplices , tant par ceux qui les conduisoient , que par la populace . Ils entendoient crier de toutes parts : il faut les pendre , il faut les brûler , & le plus souvent les coups suivoient

les cris : il est ais  de prouver que le plus grand nombre de ces militaires avoient le corps meurtri & aussi noir que leur chapeau , quand ils sont arriv s   l'h tel-de-ville.

Il est impossible d'exprimer les tourmens que ces hommes ont soufferts ; & ce qui mit le comble   leurs peines , en arrivant sur la place de Gr ve , c'est qu'ils apper urent deux de leurs camarades qui  toient pendus , ce qui leurs fut plus sensible que la mort qu'ils attendoient avec impatience , pour  tre d livr s des mains de leurs pers『cuteurs.

Ils arriverent enfin   la maison-de-ville , ext n us & pr ts   tomber des coups qu'ils venoient de recevoir , & des blessures qu'ils avoient re ues   la Bastille ; ils furent pr sent s   un officier de ville , les malheureux  toient entour s du peuple , qui croit de toutes parts : il faut les pendre : cet officier leurs dit : vous avez fait feu sur votre patrie , vous m ritez d' tre pendus & vous le serez sur le champ . A l'instant le peuple s' crioit : livrez-nous-les que nous les pendions l'edit officier municipal alloit acquiescer   leur demande , s'il ne se f ut pr sent  plusieurs gardes-fran aises qui dirent   haute voix : ce sont des braves gens , ils n'ont pas m rit  d' tre pendus ; nous demandons leur grace .

L'officier dit au peuple , que l'on ne pouvoit pas se refuser à la demande des gardes-françaises ; qu'il falloit accorder la grace , & à l'instant il dit à haute voix grace pour les prisonniers : de suite le peuple le seconda en criant d'une voix unanime : grace pour les prisonniers : ont les fit monter à l'hôtel-de-ville où on leur offrit des rafraichissemens ; mais la scene tragique qu'ils venoient d'essuyer , les avoit mis hors d'état de pouvoir boire ni manger ; des lits leurs auroient été plus nécessaires que des rafraichissemens.

Ces malheureux se reposerent environ une demi-heure , se regardoient sans avoir la force de se parler. Les gardes-françaises , connoissant le danger ou ils alloient être exposés en s'en allant seuls , leurs proposerent de les conduire dans un lieu où ils seroient en sûreté ; ce qu'ils accepterent & partirent tout de suite. Ils les menèrent à leurs quartiers , à la Nouvelle-France , on leurs donna à souper , & des lits où ils couchèrent. Le lendemain ils partirent de grand matin pour se rendre à l'hôtel. Il y a eu des bas-officiers qui ont resté des trois & quatre jours en prison ; ils avoient été menés dans différens districts.

Tout le public connoît la mort tragique que l'on a fait subir à MM. le gouverneur , le major , un aide - major , un lieutenant , & deux bas-officiers .

Il est aisé de voir par ce récit que la Bastille n'a pas été prise d'assaut comme le dit le public. Que l'on demande à cet homme qui ose mal à propos se glorifier , que l'on vante par-tout comme un phénix , dans quel endroit il a fait breche & par où il est entré ; pourra t-il disconvenir qu'il est entré avec le peuple , quand la garnison a eu baissé le pont ? si on le mettoit à preuve il seroit fort embarrassé , attendu qu'il lui seroit impossible de prouver ce que dit le public ; qui pourroit croire une pareille absurdité ? ceux qui n'ont jamais vu ni siége , ni escalades , ni même des batailles .

Le premier militaire qui est entré à la Bastille , quand on a eu baissé le pont , avec MM. Hullin & Cholat , se nomme M. Elie , officier au régiment de la Reine infanterie . Le sieur Cholat se faisit de suite de la personne de M. le gouverneur de la forteresse , & l'amena en lui disant qu'il le constituoit son prisonnier .

Il est impossible d'empêcher le public de parler ; & il est certain que l'on attribue bien des choses à cette compagnie de bas-officiers , qui ne sont pas . Si le plus grand nombre de personnes qui en parlent , en connoissoient toutes les circonstances , elles conviendroient , qu'ils sont plus à plaindre qu'à blâmer .

En refusant de faire feu , ils auroient été

fusillés par les suisses; il falloit donc pour ne pas faire feu sur le peuple qu'ils fusillassent les suisses, le gouverneur, l'état-major, & leurs officiers; il est impossible à des anciens militaires, qui ont servi pendant 24, 30 & 40 ans avec honneur & distinction, de se couvrir d'opprobre & dignominie en trempant leurs mains dans le sang des officiers qui les commandent.

L'on a su après la reddition de la Bastille, que cette pièce de 12 qui a fait le plus de mal, avoit été placée dans la grande allée de l'arsenal par le sieur Cholat, marchand de vin, rue des noyers au coin de celle des Lavandiers, & que c'étoit lui même qui en faisoit le service avec le nommé Baron, dit la Giroflee, soldat au régiment de Provence.

Quelle a été la récompense de ce malheureux Becard, un de deux bas-officiers qui ont empêché le gouverneur de mettre le feu à la faine barbe & à la tour de la liberté, ce qui a sauvé deux à trois mille ames? quand le peuple est entré dans la Bastille, ce Becard a reçu plusieurs coups de bayonnette, a eu un poigné coupé d'un coup de sabre, & ensuite on l'a pendu à la Grève.

Sa femme & ses enfans n'ont-ils pas droit de se récriminer contre une action aussi injuste, qui les privent d'un pere honnête qui les faisoit

subsister , & qui n'a pas mérité une mort aussi ignominieuse ?

Non content d'avoir écrasé ces anciens militaires , quand ils se sont rendus , leur avoir fait souffrir tous les tourmens imaginables , on leur a pillé tout leur linge & autres effets dans les chambres de leur quartier : que pouvoit on leur faire davantage ?

Ils n'ont perdu qu'un homme pendant le combat , nommé Fortuné , tué sur les touss , & en ont eu trois blessés.

---

---

## E T A T

*Des personnes tuées ou blessées , après la reddition de la place.*

M. DE LAUNAI , Gouverneur , décapité à la Grève.

M. DE L'ORME SALBRAY , Major , tué à la Grève , vis-à-vis l'arcade Saint-Jean.

M. DE MIRAY , Aide - Major , tué rue des Tournelles.

M. PERSON , Lieutenant de la Compagnie , tué sur le port-au-bled.

M. CARON , Lieutenant de la même Compagnie , blessé à quatre endroits différens , conduit à l'Hôtel-Dieu.

Le Négociant DUMONT , Soldat Invalidé , mas- sacré dans le château , mort la nuit suivante à l'Hôtel-Dieu.

Les nommés ASSELIN , ET BECARD , pendus à la Grève.

